

Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations. Daniel Vanderveken, 1988, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, collection Philosophie et langage, 226 p.

François Latraverse

Volume 20, Number 2, 1991

Linguistique au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602716ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602716ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Latraverse, F. (1991). Review of [*Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations.* Daniel Vanderveken, 1988, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, collection Philosophie et langage, 226 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 20(2), 297–301.
<https://doi.org/10.7202/602716ar>

LES ACTES DE DISCOURS. ESSAI DE PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET DE L'ESPRIT SUR LA SIGNIFICATION DES ÉNONCIATIONS

Daniel Vanderveken, 1988, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, collection Philosophie et langage, 226 pages

François Latraverse

Cet ouvrage se présente à la fois comme une introduction à la théorie des actes de langage, par une présentation générale qui fait leur part aux divers contextes théoriques dans lesquels l'étude de ces actes s'est progressivement établie, et comme une contribution personnelle à cette étude, dont l'auteur est un artisan important, ayant fait paraître nombre de travaux sur le sujet (dont des *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge University Press, 1985, en collaboration avec John R. Searle) et s'appêtant à publier *Meaning and Speech Acts*.

Pour quiconque a une certaine familiarité avec cette problématique, il apparaîtra que le contenu n'est vraiment pas entièrement nouveau. Le fait qu'on s'adresse cette fois au public francophone est une des raisons de la reprise d'un grand nombre d'éléments de textes déjà parus. Une autre raison, moins contingente, est que l'auteur entend faire une oeuvre systématique, qui intègre la logique illocutoire et la logique intensionnelle dans une sémantique générale formelle des langues naturelles qui puisse rendre compte aussi bien de la dimension illocutoire que de la dimension vériconditionnelle de la signification des énoncés. Cette entreprise doit reposer sur des bases constantes, dont les principes ne s'improvisent pas, et pouvoir tableer sur ce qu'on considère comme des acquis.

Écrit de façon propédeutique, le premier chapitre expose et défend ce qui est présenté comme l'hypothèse générale de l'ouvrage, mais qui est en fait le cadre dans lequel toute l'enquête est menée, à savoir l'idée que ce sont les actions verbales, en l'occurrence les actes illocutoires, et non les propositions ou les conditions de vérité, qui constituent les unités premières et principales de la signification littérale du point de vue de l'usage et de la compréhension des langues naturelles. Ces deux notions répondent à des points de vue largement symétriques: les opérations

des locuteurs et des auditeurs sont présentées comme strictement équivalentes et l'intérêt porte ici moins sur les opérations «réelles» des agents de la communication que sur les types d'énoncés illocutoirement significatifs saisis dans leurs formes (la forme canonique simple étant F(P)), leurs types (actes illocutoires et énoncés performatifs) et leurs catégories d'appartenance (définies selon les usages assertif, engageant, directif, déclaratif et expressif), qui constituent «d'un point de vue transcendantal» «les cinq façons fondamentales différentes d'utiliser le langage pour penser» (p. 29). L'optique transcendantale de l'auteur revient à penser que les actes locutoires possibles et les forces illocutoires qui leur sont associées sont déductibles à partir de conditions formelles finies, dont la structure a été plus longuement exposée dans *Foundations of Illocutionary Logic*. Dans cette perspective, les marqueurs syntaxiques et lexicaux observables dans «toutes (ou presque toutes) les langues naturelles actuelles» sont vus comme une confirmation de la conjecture qu'il s'agit là des «cinq façons fondamentales d'utiliser le langage» (29), dont l'universalité admet toutefois dans sa marge d'autres usages qui sont «fonction de l'état d'avancement et de l'environnement historique particulier des communautés». Ce chapitre présente en outre un résumé des relations entre logique illocutoire et logique intensionnelle, formulées de manière naturelle et simple. C'est du reste un des mérites de cet ouvrage, compte tenu de la mission qu'il se donne de procéder à un exposé général et accessible, de ne présupposer qu'une familiarité minimale avec les diverses espèces de la logique formelle.

Le deuxième chapitre présente très schématiquement les grandes lignes du projet d'une sémantique logique générale, de manière à établir d'une part les principes moteurs du projet (par exemple, variation de la signification selon les interprétations, les contextes; principes de substitutivité sémantique, récursivité de la signification des énoncés, types d'implication) et d'autre part, la place de la sémantique générale à l'intérieur de la sémiotique, conçue comme théorie générale des signes dans une tradition Morris-Carnap. Ce sont les relations de la théorie des actes de discours avec la sémantique puis avec la pragmatique qui sont esquissées, le lien avec la syntaxe étant considéré soit comme acquis soit comme indifférent. En prolongement, le troisième chapitre présente une analyse de la forme logique des propositions, analyse qui tient compte de la double nature de celles-ci lorsqu'elles sont examinées dans cette perspective, pour laquelle elles sont d'une part des sens d'énoncés et d'autre part les contenus d'actes illocutoires.

Les chapitres suivants («La forme logique des actes illocutoires» et «Lois fondamentales de la sémantique générale») poursuivent cette mission de présentation

générale en s'engageant davantage sur le terrain logique. Le premier présente le vocabulaire standard de la logique illocutoire. La notion de force illocutoire est d'abord introduite, avec ses principales composantes (but illocutoire, mode d'accomplissement, conditions sur le contenu propositionnel, conditions préparatoires, conditions de sincérité, degré de puissance de la force illocutoire), dans des termes voisins de ceux utilisés depuis longtemps par orthodoxie searlienne (telle qu'elle est énoncée dans *Speech Acts* et, à peine plus récemment, dans «A Classification of Illocutionary Acts»). On y trouve toutefois des distinctions fines relatives à l'idée d'un ajustement entre les choses et les mots, qui s'établissent au-delà des termes de Searle et qui prévoient cette fois la possibilité d'un double ajustement, de même que celle d'un ajustement vide. De plus, de courts développements sur la fermeture de la liste des composantes («Il n'y a pas d'autres composantes de force illocutoire»), sur l'interdépendance des composantes et sur l'idée, très transcendantaliste, que seules certaines composantes possibles sont actuelles, complètent un tableau qui, à défaut, risquerait d'être relativement trop connu, bien qu'il faille encore se rappeler que cet ouvrage sert des fins d'exposition générales. Dans cet esprit, ce quatrième chapitre reprend ensuite, afin d'en donner une version récursive, la définition des forces illocutoires possibles (il y en a «cinq et seulement cinq»: les forces illocutoires d'assertion et d'engagement, la force illocutoire directive primitive, la force illocutoire de déclaration et la force illocutoire primitive expressive) et s'attache pour finir aux notions générales de succès et de satisfaction.

Le chapitre portant sur les lois fondamentales de la sémantique générale, appliquées aux actes de discours, suit cette procédure très démonstrative. Les lois gouvernant les buts illocutoires (loi de la vérité du contenu propositionnel, loi de l'engagement assertif, principes de la rationalité et de la cohérence minimale des locuteurs, etc.) précèdent un certain nombre d'autres «lois» qui régissent les composantes des forces illocutoires, les forces illocutoires primitives et dérivées et permettent de dégager des lois d'engagement illocutoire, qui s'expriment par quelques formules où les termes théoriques sont fortement substantifiés, de même que des lois d'implication. On reformule ici les règles de la synonymie, de l'analyticité et on établit des principes de subordination.

Le tableau est complet dans sa structure théorique et dans la forme de son application. La démarche transcendantale qui a été suivie consiste à dégager des unités théoriques, à établir les relations qui les lient, à enchâsser celles-ci à l'intérieur des lois (que dans de nombreux cas on aurait gagné à appeler «principes») et à définir leur position eu égard à la sémantique philosophique générale. Le dernier

chapitre («Analyse des verbes performatifs français») passe de la forme de l'application à l'application proprement dite. Il s'agit ici «d'appliquer l'appareil logique de la sémantique générale à l'analyse lexicale des principaux verbes de parole de la langue française» (165). Ce chapitre risque d'être d'un intérêt particulier pour le linguiste qui n'a pas renoncé à l'application concrète dans sa discipline et qui serait curieux de voir comment des dispositifs théoriques philosophiques se comportent à l'épreuve du stock lexical d'une langue donnée. L'expérience est aussi ancienne que les idées germinales qui se trouvent à l'origine de la théorie des actes de langage. Déjà Austin, dans *How To Do Things With Words* (1962), esquissait la question, d'abord par la voie heuristique de l'exemplification, puis par celle consistant à donner un ordre de grandeur aux performatifs anglais (ceux-ci étaient de l'ordre de 2³). Dans *Foundations of Illocutionary Logic*, Searle et Vanderveken lui-même avaient appliqué l'appareil aux verbes anglais en montrant, entre autres choses, comment les possibilités illocutoires générales et formelles se trouvent partiellement réalisées dans une langue donnée. Le présent exercice est comparable. Comme l'auteur le souligne, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les forces illocutoires actuelles et les verbes de parole des langues naturelles, car certains verbes illocutoires ne nomment pas de forces illocutoires singulières, d'autres n'ont pas d'usage performatif, d'autres encore nomment des événements qui ne sont pas nécessairement des actes illocutoires, etc. La plus grande prudence s'impose par conséquent lorsque le but de la théorie n'est pas de décrire le comportement de verbes actuels mais de montrer comment ils correspondent à des actes possibles à l'intérieur d'une structure générique. L'effort d'application est ici relativement impressionnant et il est louable par la façon dont il compose une réelle diversité lexicale avec une batterie analytique homogène. Reprenant les cinq grandes classes de forces illocutoires, on identifie cinq classes correspondantes de verbes illocutoires français et examine tour à tour les verbes assertifs, les verbes «de type engageant», les verbes de type directif, de type déclaratif et de type expressif. Au total, 167 verbes sont soumis à l'examen, souvent en spécifiant des conditions et détails spécifiques, parfois au moyen d'une paraphrase relativement succincte. Il s'agit d'un sous-ensemble des verbes illocutoires français, mais le but de l'opération est moins de faire un état complet que de montrer comment ces verbes se lient les uns aux autres dans des tableaux sémantiques (dont la structure arborescente est établie pour chacun des types, d'une manière qui me semble comporter sa part d'arbitraire) à partir d'une force illocutoire primitive correspondant à un verbe privilégié (respectivement: «affirmer», «s'engager à», «demander», «déclarer» et «remercier») et se différencient ponctuellement, par le degré de leur force, la condition sur le

contenu propositionnel, la condition préparatoire, etc. Le résultat en est cinq réseaux qui manifestent l'organisation sémantique de ces verbes et 137 commentaires plus ou moins analytiques sur ce qui remplit en français les principaux postes illocutoires possibles.

La question pourrait être longuement débattue de savoir si l'itinéraire que la théorie a parcouru consiste à déduire, au sens kantien, la structure des phénomènes à partir des lois et principes qui gouvernent l'esprit humain dans toute sa rationalité ou si elle a plutôt procédé de l'immanence du lexique et des formes linguistiques aux structures qui les organisent censément et aux actions verbales qui leur répondent. L'auteur estime que sa théorie est une contribution directe à la philosophie de l'esprit et que la rationalité des locuteurs est constitutive de leur capacité d'émettre et de comprendre des énonciations pourvues de signification. La rationalité n'est ainsi pas une donnée statistique observée empiriquement et qui accompagnerait le plus souvent le comportement verbal; elle se montre bien plutôt dans la nécessité du lien qui unit, d'une part, les lois d'utilisation du langage (qui se trouvent avoir la double propriété de manifester la rationalité des locuteurs et de lui être soumises), et, d'autre part, la structure logique de l'ensemble des propositions. Les lois fondamentales d'utilisation du langage reflètent ainsi, selon l'auteur, les formes *a priori* de la pensée. Ces lois sont *a priori* parce qu'il est impossible d'avoir une pensée dont l'expression linguistique dans une énonciation réussie (c'est-à-dire une énonciation ne contrevenant pas aux lois d'utilisation du langage) contredirait ces lois nécessaires et universelles. En ce sens, la sémantique générale fixerait les limites de «ce qui peut être pensé et être l'objet d'expérience humaine dans ce monde» (212) et elle poursuivrait les «buts transcendants» que Wittgenstein reconnaissait à la logique dans son *Tractatus*, en déterminant cette fois «la totalité des usages possibles du langage pouvant constituer l'accomplissement réussi d'actes illocutoires» (*ibid.*). Les ambitions de la théorie, on le voit, ne sont pas modestes: circonscrire la totalité du pensable et de l'exprimable en établissant les lois qui ne sauraient être transgressées par aucun locuteur dans aucun contexte d'énonciation. Une partie de ce programme est réalisée par l'approche déductive qui est retenue, une autre par une application qui a une belle extension lexicale et qui permet de saisir une large section du clavier illocutoire français, une troisième, non négligeable, est réalisée par des postulats, des définitions et par leurs conséquences.